

Régie de l'énergie
DOSSIER: R-3579-2005
PIÈCE NO: B-68
Date: 15 décembre 2005

**RÉPONSE D'HYDRO-QUÉBEC  
À L'ENGAGEMENT NUMÉRO 14**

**Engagement 14 :**

**Quel serait le coût d'intérêt pour les consommateurs si la Régie acceptait la proposition d'Hydro-Québec, soit de reporter 203 M\$ et d'étaler sur huit ans. (Demandé par la Régie)- NS volume 6 page 11**

**Réponse à l'engagement 14 :**

Dans la pièce HQD-4, Document 5, page 13, le Distributeur énonce que «...le solde du compte d'étalement proposé est récupéré graduellement, au rythme des hausses tarifaires successives jusqu'à son extinction...». Le Distributeur ne précise toutefois pas les modalités de récupération des différentes tranches de coûts qui seront versées dans le compte. À cet effet, le Distributeur illustre les trois scénarios suivants dans les tableaux E-14.1 à E-14.3 :

- 1) Accumuler toute nouvelle tranche de coûts versée annuellement dans le compte d'étalement (positive ou négative lorsque les revenus générés par une hausse de 3 % excèdent les revenus additionnels requis de l'année) jusqu'en 2014, additionnée des intérêts qui s'appliquent (tableau E-14.1) ;
- 2) Appliquer toute nouvelle hausse tarifaire de 3 % à la tranche de coûts la plus ancienne portée au compte, et suivre cette séquence, afin de rembourser les coûts les plus anciens d'abord (méthode FIFO, soit premier coût entré, premier coût sorti) (tableau E-14.2) ;
- 3) Appliquer les revenus générés par les hausses successives de 3 % en partie aux anciens coûts et en partie aux nouveaux coûts, selon le prorata qu'ils représentent, afin d'assurer une récupération progressive des coûts (tableau E-14.3).

Les trois (3) scénarios s'appuient sur les hypothèses retenues aux fins de l'établissement du tableau R-14.2 de la pièce HQD-14, Document 1, dans le cadre de la demande de renseignements adressée par la Régie au Distributeur. Bien que les intérêts afférents à chaque tranche annuelle de nouveaux coûts diffèrent d'un scénario à l'autre, les intérêts annuels totaux de même que les intérêts totaux sur l'horizon 2006-2014 sont identiques.

Tableau E-14.1

Intérêts sur les montants versés annuellement au compte d'établissement tarifaire	Intérêts relatifs à l'année										TOTAL
	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014		
TRANCHE 2006	8	19	20	22	24	26	28	31	33	210	
TRANCHE 2007		35	75	82	89	97	105	114	124	721	
TRANCHE 2008			11	24	26	28	31	33	36	189	
TRANCHE 2009				6	14	15	17	18	20	90	
TRANCHE 2010					0	0	0	0	0	0	
TRANCHE 2011						-10	-22	-24	-26	-83	
TRANCHE 2012							-22	-48	-52	-123	
TRANCHE 2013								-33	-72	-105	
TRANCHE 2014									-31	-31	
TOTAL	8	53	106	134	153	156	136	91	31	867	

Tableau E-14.3

Intérêts sur les montants versés annuellement au compte d'étalement tarifaire	Intérêts relatifs à l'année													TOTAL
	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014					
TRANCHE 2006	8	17	15	14	13	12	11	8	4	100				
TRANCHE 2007		37	73	67	62	58	52	43	18	410				
TRANCHE 2008			19	38	35	33	29	24	10	188				
TRANCHE 2009				16	32	29	27	21	9	134				
TRANCHE 2010					11	21	19	16	7	74				
TRANCHE 2011						2	5	4	2	12				
TRANCHE 2012							-7	-12	-5	-24				
TRANCHE 2013								-12	-13	-26				
TRANCHE 2014									0	0				
TOTAL	8	53	106	134	153	156	136	91	31	867				